Portrait de conseiller : Thierry CADART

Catégorie
Portrait
Date de publication
Publiée le 20/07/2021
Chapeau

Qui sont les conseillères et conseillers du CESE ? Chaque semaine, retrouvez le portrait d'une ou un membre du CESE : parcours, engagement dans la société civile organisée et ambitions pour leur mandat au sein de la troisième assemblée de la République... Focus sur celles et ceux qui forment la société agissante.

Corps

Membre de la CFDT depuis quarante ans et conseiller au CESE depuis dix ans, Thierry Cadart vient d'être élu par ses pairs au conseil de questure, où il est en charge de préparer et de contrôler l'exécution du budget du Conseil. De professeur de mathématiques à questeur de la troisième assemblée de la République, en passant par secrétaire national de la CFDT : retour sur un parcours jalonné par la croyance dans les vertus du dialogue.

Un engagement syndical de plus de quarante ans

C'est en 1982 que la carrière de professeur de mathématiques de Thierry Cadart débute et, avec elle, son adhésion à la CFDT : « *Je crois que ça s'est fait naturellement, nous étions des générations pour lesquelles l'engagement syndical était plus automatique qu'aujourd'hui* », explique-t-il. Il choisit la Confédération française démocratique du travail (CFDT) pour sa dimension interprofessionnelle et pour les valeurs qu'elle prône en matière d'éducation, proches des siennes : en particulier sa vision inclusive de l'école, couplée à l'importance donnée aux pédagogies nouvelles.

Petit à petit, l'investissement de Thierry Cadart au sein de son syndicat se renforce. Jusqu'à devenir dominant : « *Quand je me suis aperçu qu'en début de semaine mes élèves avaient pris l'habitude de me demander quand je serais là ou pas là, je me suis dit que je n'étais plus tout à fait à la hauteur de ce que pensais devoir être vis-à-vis d'eux* ». C'est ainsi que de professeur, il devient responsable syndical à plein temps : d'abord au Syndicat général de l'éducation nationale (Sgen-CFDT) dont il devient Secrétaire général, avant de rejoindre l'équipe dirigeante de la confédération aux côtés de Laurent Berger, puis de devenir trésorier de l'organisation. Ses responsabilités s'étendent sur des sujets aussi divers que les politiques publiques, la fonction publique, les jeunes, la formation syndicale ou encore le logement. De ces années de syndicalisme national, il évoque bien sûr l'enrichissement personnel qu'il en tire, mais aussi de belles victoires pour les salariés. Il retient notamment sa participation aux négociations interprofessionnelles ayant abouti à l'instauration du compte personnel de formation (CPF) et du conseil en évolution professionnelle (CEP).

"Par mon parcours, je peux illustrer le fait que l'engagement demande beaucoup d'investissement et de temps. Mais c'est difficile de trouver ailleurs un tel niveau d'enrichissement personnel ! Je me suis confronté à des questions dont je n'avais même pas idée au départ, et pour lesquelles j'ai pu me passionner".

De la CFDT au CESE, le dialogue comme fil rouge

C'est dans la continuité de son parcours à la CFDT que Thierry Cadart devient conseiller au CESE, en 2010, où il peut cultiver deux axes majeurs de son engagement : sa curiosité pour les sujets d'intérêt général, ainsi que sa conviction dans les vertus du dialogue.

"Le dialogue social, via la confrontation respectueuse et organisée des points de vue, produit du progrès économique et social. Cette conviction forte, que l'on porte à la CFDT, est partagée au CESE : le dialogue comme une confrontation non-agressive où l'on cherche à comprendre les points de blocage et éventuellement à construire les solutions qui les dépassent."

Au sujet de son précédent mandat, Thierry Cadart témoigne de sa frustration de n'avoir pas pu « *disposer d'un temps infini pour s'investir sur tous les sujets qui sont discutés au Conseil* », du fait des responsabilités parallèles qu'il occupe alors à la CFDT. Avec cette nouvelle mandature qui s'ouvre, c'est chose faite : le 18 mai, les conseillères et conseillers de la mandature 2021-2026 l'ont élu questeur du CESE. Thierry Cadart est désormais notamment en charge de préparer et de contrôler le budget de l'assemblée, aux côtés de Pierre Goguet, chef d'entreprise qui représente au Conseil la Chambre de Commerce et d'Industrie. Si cette nouvelle fonction

l’amène à s’éloigner un peu de ses responsabilités syndicales, il vit cet engagement renforcé au sein du Conseil comme le prolongement de son implication au sein de la CFDT, qu’il continue de représenter, mais « *dans un cadre plus large et avec un fonctionnement différent* ».

Membre du Bureau au titre de questeur, son rôle sera donc central au sein de cette nouvelle mandature. Et cela tombe bien : il a déjà réfléchi aux grands enjeux et défis que pose la réforme de l’institution, en faisant d’elle la chambre de la participation citoyenne.

La redevabilité au cœur de la participation citoyenne

En 2020, Thierry Cadart rapporte l’avis intitulé « Favoriser l’engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable », qui, avant même sa réforme, dote le CESE d’une réflexion de fond sur les objectifs à donner à la participation citoyenne. Les auditions et recherches conduites pour préparer cet avis le mènent à approfondir la question de la redevabilité envers les citoyennes et citoyens, « *une urgence et une évidence* ». Cela encore plus après « *la loi organique qui nous a donné pour mission de participer à la revivification de la vie démocratique, et nous donne les outils pour le faire* ».

Pour réussir ce tournant impulsé par la réforme, il plaide pour que le Conseil se saisisse de cette question de la redevabilité : comment donner à voir ce que la participation citoyenne a produit ? C’est pour lui l’un des défis majeurs et prioritaires sur lesquels cette nouvelle mandature va devoir se pencher.

Si le désenchantement envers la participation citoyenne, que l'on voit d'ores et déjà poindre, venait à se développer, les effets seraient dramatiques : nous ne serions pas simplement revenus à la case départ, mais bien pire, avec une sensation que le débat démocratique est définitivement confisqué !

Pour Thierry Cadart, cet aspect est d’autant plus urgent face aux crises auxquelles nous sommes confrontés aujourd’hui, sur les plans démocratique, économique et environnemental. Et c’est peut-être le premier enjeu des générations à venir, enjeu partagé que l’on soit adhérent à la CFDT ou conseiller au CESE : répondre à ce triple défi. La conviction profonde de Thierry Cadart et de son organisation, c’est que « *ce virage de société que nous devons entamer ne pourra se faire que dans la justice sociale et dans le cadre d’un dialogue démocratique qui permette à chacun de comprendre les enjeux qui se trouvent devant nous, et les choix proposés pour y répondre* ».

Crédits photos : Katrin Baumann

Tags :

- Portraits de membres
- Questure
- membres

© - copyright CESE - Mai 2024